



GGR – 6003
Séminaire de géographie appliquée :
Gestion de projet en environnement et géographie
Automne 2013

Session : Automne 2013, mardi de 18 h 30 à 21 h 30

Local : GHK-1340

Chargé de cours : François Trudel, M.ATDR

Courriel : francois.trudel@ggr.ulaval.ca

SEMINAIRE DE GEOGRAPHIE APPLIQUEE :
GESTION DE PROJET EN ENVIRONNEMENT ET GEOGRAPHIE

1. DESCRIPTION DU COURS

En utilisant l'approche par gestion de projet, le séminaire vise à faciliter le transfert des compétences acquises tout au long du cheminement universitaire à l'intérieur d'un contexte organisationnel. Pour se faire, les participants seront amenés à élaborer un projet de nature géographique ou environnementale pour une organisation de leur choix. À la fin du séminaire, les participants auront acquis des connaissances et compétences de base en gestion de projet. Ils pourront par la suite les utiliser sur le marché du travail afin d'identifier des solutions concrètes et applicables à des enjeux environnementaux et géographiques.

Déroulement général :

Le cours s'articule en trois parties.

Partie 1 – Acquisition de connaissances et de savoir-faire en gestion de projet

Objectif : Cette étape permettra aux participants de se familiariser avec le cycle de vie d'un projet. Elle vise l'acquisition de connaissances de base en gestion de projet. L'accent sera mis sur les étapes initiales de la vie d'un projet : la clarification des objectifs et l'élaboration du projet.

Livrable : Suite à une revue de presse, les participants devront un document d'avant-projet portant sur le projet choisi.

Déroulement des rencontres de la partie 1 : Présentations du chargé de cours, ateliers de travail et présentations orales des participants.

Partie 2 - Transfert de connaissance

Objectif : Cette étape doit mener à la réalisation d'un document de projet. Afin de faciliter la définition de leur proposition de projet, les participants seront mis en contact avec des professionnels gestionnaires de projets qui viendront partager des situations concrètes de gestion de projet comportant une dimension géographique ou environnementale importante.

Livrable : Un document de projet qui présente notamment le contexte, l'analyse de l'environnement du projet, la stratégie de gestion des parties prenantes et la formulation du projet (présentation narrative du projet, cadre logique et spécifications de qualité de l'extrait du projet).

Déroulement des rencontres de la partie 2 : Présentations des invités et échanges. Ateliers de travail.

Les participants doivent assister à chacune des présentations des invités.

Livrable : Synthèse critique des présentations et échanges avec les conférenciers.

Partie 3 – Présentations de projets.

Objectif : L'objectif de cette dernière partie est de permettre aux participants de présenter leur document de projet.

Livrables : Document de projet et une présentation de ce document.

2. OBJECTIFS GENERAUX

- Développer la capacité de traduire un enjeu géographique et environnemental en enjeu stratégique pour une organisation, à l'aide des concepts, des approches, des méthodes et des techniques de la gestion de projet.
- Développer la capacité d'élaborer des solutions, en déterminer la faisabilité et planifier les principales étapes de mise en application à l'intérieur du cadre de gestion d'une organisation.

3. OBJECTIF SPECIFIQUE D'APPRENTISSAGE

Identifier, préciser et élaborer une proposition de projet répondant à une problématique organisationnelle dont la résolution fait appel à des compétences

acquises durant le cheminement universitaire en géographie ou en science de l'environnement.

4. CONTENU DES COURS

Introduction

Cours 1 – 3 septembre :

Présentation du cours et introduction à la gestion de projet.

PREMIÈRE PARTIE :

L'identification d'un projet : le document d'avant-projet

Cours 2 – 10 septembre :

L'identification et définition du projet : état de situation, ébauche du projet et opportunité du projet. Présentation de la méthode d'élaboration du document d'avant-projet

Cours 3 – 17 septembre:

La gestation et définition du projet : revue de l'analyse de la situation et de la problématique, analyse de l'environnement du projet. Atelier de démarrage, formulation du projet, identification des bénéfices et des inconvénients.

Cours 4 – 24 septembre :

La définition du projet : Le cadre logique et les principales étapes de la définition du projet.

Cours 5 – 1 octobre :

La faisabilité du projet : étude de faisabilité, l'identification des responsables, ébauche de l'échéancier de réalisation du projet, estimation des ressources nécessaires à la réalisation du projet, ébauche du budget du projet et identification des problèmes potentiels.

Cours 6 - 8 octobre :

La planification et l'exécution du projet : La détermination du travail à faire, le réseau du projet et l'affectation des ressources. Le rôle du chef de projet

Cours 7 – 15 octobre :

La clôture et l'évaluation du projet.

Stratégie de cueillette d'information auprès de l'organisation choisie. La planification d'une entrevue semi-dirigée auprès d'un représentant de l'organisation choisie.

Cours 8 - 22 octobre

Remise Document d'avant-projet (charte de projet) et présentation orale de la revue de presse.

Cours 9 - 29 octobre : Semaine de lecture

DEUXIÈME PARTIE : Conférences

Cours 10 - 5 novembre :

Conférence - Remise du choix du sujet pour le travail de session.

Cours 11 – 12 novembre :

Conférence

Cours 12 – 19 novembre :

Conférence

Cours 13 – 26 novembre :

Conférence

Troisième Partie Présentation des projets

Cours 14 – 3 décembre :

Remise des synthèses-critiques des conférences. Rencontre d'équipe.

Cours 15- 10 décembre :

Présentation des projets

Semaine d'examen - 17 décembre :

Remise du rapport version finale.

5 - FORMULES PEDAGOGIQUES ET EVALUATIONS

Le séminaire est composé de brefs exposés magistraux. De nombreuses rencontres avec des professionnels gestionnaires de projet sont prévues. Elles permettront aux participants de comparer les différences et les similitudes entre les approches théoriques de la gestion de projet et la pratique. Elles visent également à exposer les participants à des contextes organisationnels variés.

Travail de mi-session :

Individuellement, les participants devront choisir un projet, en faire une revue de presse, réaliser un document d'avant-projet (charte de projet) et en faire une présentation orale.

Travail de session :

Les participants devront choisir en équipe (2 à 3 personnes) un projet qui a été réalisé ou qui est en voie de réalisation par une organisation de leur choix. Par la suite, ils devront analyser le déroulement du projet et porter un jugement critique à l'aide des concepts, des méthodes et techniques de gestion de projet.

Bien livrable	Échéancier	Valeur
Document d'avant-projet	Cours 8	25 %
Synthèse des conférences	Cours 14	20 %
Présentation des projets	Cours 15	40 %
Document de projet	Semaine d'examen	
Participation	En continue	15 %

6 - REGLES

La politique de l'Université Laval portant sur l'usage du français s'applique. Une pondération de 15% de la note finale est réservée à la qualité du français (orthographe, grammaire et syntaxe).

La politique de l'Université Laval ayant trait au plagiat s'applique et peut entraîner l'expulsion de l'Université.

Tout retard lors de la remise des travaux entraîne une perte de 10 % par jour.

7. LECTURE OBLIGATOIRE :

GENEST, Bernard-André et NGUYEN, Tho Hau. (2010), Principes et techniques de la gestion de projet, Les éditions sigma delta, Laval.

Lectures recommandées :

CLELAND, David et IRELAND, Lewis R. (2007), Project Management : Strategic design and implementation - fifth edition, (McGraw-Hill) , New York.

CORRIVEAU, Gilles (2007), Exceller dans la gestion de projet, Transcontinental (collection Entreprendre) en collaboration avec la Fondation de l'entrepreneurship, Montréal.

HAUGAN, Gregory (2006), Project Management Fundamentals : Key concepts and methodology, (Management concepts), Vienna.

NASR, Phillippe (2011), La Gestion de Projet, 2ieme édition Les éditions de la Chenelière Inc. (Gaëtan Morin éditeur), Montréal.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental :

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodations en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante :

https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/dep_liant_acc_scolaire_dec2012.pdf